

DIVIDENDE DE 1,85 EURO PAR ACTION PROPOSE A L'ASSEMBLEE GENERALE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2016

Neuilly-sur-Seine, le 2 mars 2017

Le Conseil d'administration de Kaufman & Broad qui s'est tenu ce jour sous la présidence de M. Nordine Hachemi, après avoir arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 novembre 2016, a décidé de proposer un dividende de 1,85 euro par action aux actionnaires convoqués en Assemblée générale le 11 mai prochain à 9 heures à l'hôtel Hilton La Défense, 2 place de La Défense, 92053 Paris La Défense.

Il sera également proposé à cette Assemblée générale de donner aux actionnaires de Kaufman & Broad la faculté de percevoir ce dividende soit à 100 % en numéraire, soit à 100 % en actions nouvelles. La période d'exercice de l'option débutera le 16 mai 2017, date de détachement du dividende, et s'achèvera le 26 mai 2017 inclus. Le dividende sera mis en paiement le 2 juin 2017. Au terme de cette opération, et afin de maintenir inchangé le nombre d'actions sur une base totalement diluée, la Société procédera à l'annulation d'autant d'actions auto-détenues qu'il en aura été créées dans le cadre du paiement du dividende en actions.

L'avis de réunion sera publié au BALO le 3 avril 2017 et les projets de résolutions seront également mis en ligne sur le site Internet de la Société.

Ce communiqué est disponible sur le site www.kaufmanbroad.fr

◆ **Prochaine date d'information périodique :**

- ◆ 26 avril 2017 : Résultats 1^{er} trimestre 2017 (après Bourse)
- ◆ 11 mai 2017 : Assemblée Générale Annuelle

Contacts

Directeur Général Finances

Bruno Coche

01 41 43 44 73

Infos-invest@ketb.com

Relations Presse

Camille Petit

Burson-Marsteller

01 56 03 12 80

contact.presse@ketb.com

A propos de Kaufman & Broad - Depuis près de 50 ans, Kaufman & Broad conçoit, développe, fait construire et commercialise des maisons individuelles en village, des appartements et des bureaux pour compte de tiers. Kaufman & Broad est l'un des premiers Développeurs-Constructeurs français par la combinaison de sa taille, de sa rentabilité et de la puissance de sa marque.

Le Document de Référence de Kaufman & Broad déposé le 9 mars 2016 auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») sous le numéro D.16-0125 (le « Document de Référence ») ainsi que l'actualisation du Document de Référence déposée le 20 avril 2016 auprès de l'AMF sous le numéro D.16-0125-A01 sont disponibles sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Kaufman & Broad (www.kaufmanbroad.fr). Ils contiennent une description détaillée de l'activité, des résultats et des perspectives de Kaufman & Broad ainsi que des facteurs de risques associés. Kaufman & Broad attire notamment l'attention sur les facteurs de risques décrits au chapitre 1.2 du Document de Référence, tel que mis à jour dans l'actualisation du Document de Référence. La concrétisation d'un ou plusieurs de ces risques peut avoir un effet défavorable significatif sur les activités, le patrimoine, la situation financière, les résultats ou les perspectives du groupe Kaufman & Broad, ainsi que sur le prix de marché des actions Kaufman & Broad.

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de vente ou une offre de souscription ou comme destiné à solliciter un ordre d'achat ou de souscription dans un quelconque pays.